

Questions orales

LE REVENU ANNUEL GARANTI—LA PRÉSUMÉE ABSENCE DE CONSULTATION AVEC QUATRE PROVINCES

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le même ministre. Comme les ministres d'au moins quatre provinces—la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario—n'ont pas été consultés au sujet de la mise en œuvre d'un programme de revenu annuel garanti, le ministre a-t-elle l'intention d'appliquer ce programme unilatéralement?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si le député parle d'un programme de revenu annuel garanti qui n'existe pas et des études que j'ai mentionnées, ou s'il parle de la proposition de financement global que comporterait un projet de loi ayant trait aux services sociaux.

M. Whiteway: Monsieur l'Orateur, je parle du programme de revenu annuel garanti que le gouvernement a annoncé sans avoir au préalable consulté les premiers ministres provinciaux. Comme ce seront les provinces qui le mettront en œuvre, le ministre a-t-elle l'intention de mettre en œuvre le programme de façon unilatérale sans le consentement des provinces?

Mlle Bégin: Monsieur l'Orateur, aucun programme semblable n'a jamais été annoncé.

LE REVENU ANNUEL GARANTI—L'INCIDENCE SUR LA MOTIVATION AU TRAVAIL

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Une fois, déjà, le ministre a refusé de dire à la Chambre quelle pourrait être l'incidence d'un programme de revenu annuel garanti sur la motivation au travail. Peut-elle nous dire si la mise en œuvre d'un programme de revenu annuel garanti diminuerait la motivation au travail d'une façon ou d'une autre?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, au sujet des premières études que nous avons déjà publiées, dont j'ai envoyé un jeu au critique officiel de l'opposition, qui ne les connaissait pas, deux d'entre elles touchent à ce problème-là, en particulier dans leur étude de la motivation au travail des travailleurs à faible revenu, il me fera plaisir d'en envoyer une copie à l'honorable député qui vient de m'interroger.

[Traduction]

M. Epp: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le même ministre. Les documents dont elle parle ne répondent pas comme tel à cette question. Comme le ministre de l'Industrie et du Commerce doit assumer une certaine responsabilité en ce qui a trait à la productivité de l'industrie manufacturière et des travailleurs canadiens, le ministre dirait-elle à la Chambre si le ministre de l'Industrie et du Commerce partage l'opinion qu'un revenu annuel garanti ne diminuerait pas la productivité au Canada?

[M^{lle} Bégin.]

M. l'Orateur: Il me semble que cette question ne cherche guère à obtenir des renseignements; elle tend plutôt à obtenir une opinion.

* * *

LES POSTES

L'EXPLICATION DES RETARDS DE LIVRAISON DES INVITATIONS ENVOYÉES PAR LE DÉPUTÉ

L'hon. Martin O'Connell (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Étant donné que mon bureau de circonscription à Scarborough-Est a reçu 121 appels téléphoniques ces trois derniers jours au sujet de tout le temps qu'ont mis plus de 2,000 lettres que j'avais fait parvenir à mes électeurs pour les inviter à une conférence sur le Canada de demain qui se tenait le 19 novembre à faire le trajet entre Ottawa et Scarborough, le ministre fera-t-il enquête pour découvrir les raisons de ce retard? D'après le cachet postal, ces lettres ont été frappées du timbre à date le 9 novembre à Ottawa et elles ont mis de 12 à 13 jours pour parvenir à mes électeurs.

M. Paproski: Vous avez de la chance.

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable représentant de m'avoir donné préavis de sa question, ce qui m'a permis de faire une enquête préliminaire à ce sujet. J'ai découvert que 2,011 envois ont été mis à la poste le 9 novembre aux édifices du Parlement et qu'ils ont ensuite été traités au bureau de poste d'Ottawa. Malheureusement, il y a eu un retard dans le transport du courrier entre Ottawa et Toronto. Les envois avaient été placés dans des sacs. L'installation de traitement de Toronto a expédié ces envois dans les délais prescrits, c'est-à-dire en moins de deux jours. Malheureusement, il y avait eu un retard de plus de neuf jours entre Ottawa et Toronto. En faisant notre enquête, nous avons aussi appris que d'autres sacs de courrier en retard ont été trouvés à la gare d'Ottawa.

Pour terminer, je signale que c'est ce genre de collaboration que tous les députés devraient nous fournir quand des sacs de courrier sont perdus et ne sont pas retrouvés pendant le traitement des envois.

* * *

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

ON DEMANDE AU MINISTRE DE LA SANTÉ SI ELLE A FAIT UNE CERTAINE DÉCLARATION À L'UNIVERSITÉ CARLETON

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, car j'ai nettement l'impression qu'elle a retrouvé la mémoire. Je voudrais revenir à une question posée la semaine dernière: Est-ce que le ministre, la semaine dernière, en tenant compte des déclarations qu'elle a faites à l'Université Carleton, pourrait dire à la Chambre si elle a dit «que le climat politique du moment—à propos des agissements du service de sécurité—ne justifiait en aucun temps une telle action de la part de la Gendarmerie royale du Canada»?